

Albertine définitivement si elle m'est utile et si, plus tard — ajouta-t-elle avec tristesse — nous sommes moins malheureux.

Bertine et Charlot pleuraient de joie.

Et ils embrassaient de toutes leurs forces les mains de la paysanne.

Puis, tout à coup, Bertine, comme se souvenant :

— Mais il y a encore quelqu'un que nous avons oublié ?

Charlot la regarda surpris d'abord, puis bientôt il comprit :

— Oui, oui, Papillon !

Et en même temps, le brave chien qui rôdait aux alentours, entendant son nom, accourut en boitant, tout guilleret.

Marie-Thérèse souriait.

— Le berger ne va jamais sans son chien, dit-elle. Est-il bon, au moins ?

— Oh ! madame, fit Charlot, il devine avant qu'on ne lui commande.

— Va donc pour Papillon. Vous entrerez en fonctions dès ce soir.

Ce fut comme un soleil dans leur vie. Depuis longtemps ils n'avaient été si heureux. Mais jamais, ni l'un ni l'autre, ils n'avaient connu un si grand calme. Le printemps était doux. Marie-Thérèse et Jean, bien qu'ils fussent tristes bien souvent, n'avaient pour eux que des paroles tendres. Et Jean, quand il donnait un ordre à Charlot, n'avait pas l'air de commander, mais seulement de donner un conseil.

Que de reposantes journées, au gai soleil de l'été qui venait dans la solitude de cette belle campagne, toute verte de ses moissons, et sous l'ombre voisine de ses grands bois !

Il partait de bonne heure avec son troupeau de moutons et suivi de Papillon, qui s'était mis très sérieusement à étudier son nouveau métier et y faisait des progrès rapides.

Violaines lui avait fait cadeau d'une grande limousine à raies bleues, sur fond gris, lourde et imperméable, pour le protéger contre la pluie, et là-dedans, sous son large chapeau de paille, il était très fier, pénétré de son importance.

Les moutons étaient bien surveillés, la bergerie était tenue très proprement. Jean Violaines était content de Charlot et lui apprenait, le soir, quand on avait le temps, les divers remèdes à apporter aux maladies des moutons.

Quant à Bertine, elle était bien heureuse, aussi, qu'on l'eût gardée auprès de son Charlot. Le calme de cette vie retirée, l'absence de tout souci, la certitude de ne pas retomber entre les mains des gens qui l'avaient fait souffrir, enlevaient à son visage ce qu'il avait de fiévreux, de fatigué et d'inquiet. Jamais elle n'avait été aussi jolie.

Elle aidait Marie-Thérèse dans les travaux du ménage, surtout de lingerie où Bertine était assez adroite. Les gens de la ferme l'avaient vue d'un assez mauvais œil, — les femmes surtout, qui craignaient pour leur place, — puis s'apercevant que rien n'était changé, elles s'étaient habituées à la fillette et avaient fini par l'aimer pour sa politesse, sa gaieté et sa douceur.

Quand elle avait une heure de liberté, elle en profitait vite pour aller retrouver Charlot dans les champs.

C'étaient les moments les plus heureux, ceux qu'ils passaient aussi, l'un près de l'autre, à se sourire, à se regarder, pendant que Papillon voltigeait, sur ses trois petites pattes infatigables, de la tête à la queue du troupeau.

L'été s'écoula ainsi, dans leur vie radieuse.

Ils n'avaient pas menti, les fermiers, en disant qu'ils n'étaient pas riches.

Ils vivaient au jour le jour, à l'aventure presque, exposés à une débâcle prochaine, si les récoltes continuaient de ne pas rendre et si les troupeaux disparaissent, frappés de toutes sortes de maladies comme par le passé. Deux fois déjà des frais de justice avaient été faits. Il avait fallu vendre quelques morceaux de terre et non des moins bons, pour les payer, pour éviter la saisie, pour éviter la vente.

Maintenant, ils ne pouvaient plus, des champs qui constituaient la propriété, détruire aucune parcelle sans nuire à la ferme et sans en rendre, pour l'avenir, la cession impossible.

Dans un moment d'angoisse Jean Violaines avait supplié son père de lui avancer quelque argent.

— Tu crèveras à la peine, lui dit le vieux. La Pierre-de-Marbre s'en ira morceau par morceau. Il n'en restera pas un arpent. Et on t'en jettera dehors, sans un sou. Et tu seras obligé, pour vivre, d'aller servir chez les autres. Je verrai cela, moi, je verrai cela, et je me ferai une pinte de bon sang ! Quant à ta femme, elle ira à la ville, sans doute... Elle est pas encore trop mal, ta femme, pour trouver à gagner sa vie...

Depuis, Jean avait juré de ne jamais rien demander à son père, quelque misère qu'il eût à supporter.

Un matin, un coup de foudre éclata dans la ferme.

Le facteur apporta une lettre d'allure administrative, — une enveloppe jaune — que Violaines tourna dans ses mains et retourna avec une certaine appréhension.

Il l'ouvrit et lut.

Et quand il eut achevé la lecture, il tomba comme assommé sur un escabeau, dans la grande cuisine où il se trouvait.

Marie-Thérèse rentrait, au même moment.

Elle le vit, ainsi bouleversé, et courut à lui pleine d'alarme.

— Mon Dieu ! que se passe-t-il ?

Et avisant la lettre tombée des doigts tremblants de Violaines :

— Ce papier ?

— Lis ! dit-il.

Elle le ramassa et le lut, à son tour. Et au fur et à mesure qu'elle avançait dans sa lecture, son visage brun se ternissait d'une sorte de couleur terreuse, ses yeux se creusaient et se voilaient, ses doigts à elle aussi tremblaient.

Et elle murmura :

— C'est la fin !

— Oui, dit Violaines, je crois bien que ça y est, cette fois-ci.

La lettre venait de la préfecture.

Elle disait :

“ Monsieur, j'ai l'honneur de vous aviser que le percepteur vous réclamera, au plus prochain jour, la somme de 2,588 francs pour frais d'entretien de l'enfant de Marie-Thérèse, abandonnée par elle à l'Assistance départementale, frais qui commencent à courir du 22 novembre 1869, jusqu'au 31 décembre 1876, époque à laquelle l'enfant Borouille s'est enfui, a vécu en état de vagabondage, pris, évadé, repris, allant des prisons de province au Dépôt de Paris, à la colonie pénitentiaire de Mettray, à la colonie agricole de La Motte-Beuvron, d'où il a disparu, sans qu'on ait d'indices de ce qu'il est devenu.

“ Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments empressés.”

Ils restèrent silencieux, foudroyés.

Cela n'est pas possible. C'est une monstrueuse erreur ! Voilà ce qu'ils se dirent tout d'abord !

Et la lettre passe des mains du mari dans les mains de la femme. Ils la relisent dix fois.

Et Jean Violaines, à la fin, se rassure et hausse les épaules.

— C'est une plaisanterie, sûrement ! dit-il. Nous n'avons pas besoin de nous chagriner pour cela.

Tout le reste de la journée, ils n'en reparlèrent plus.

Mais comme ils y pensaient, les malheureux.

Trois jours après, ils recevaient du percepteur une sommation, sans frais, d'avoir à payer ces 2,588 francs.

C'était donc sérieux et Jean Violaines se trompait donc ?

Il alla trouver le percepteur dans la journée même. Mais celui-ci n'y pouvait rien. Il n'était qu'un instrument passif de recouvrements.

Il conseilla toutefois à Violaines d'écrire une lettre de réclamation pour se faire dégrever de tout ou de partie de cette somme.

Rentré à la Pierre-de-Marbre, Violaines, après bien des tâtonnements, écrivit la lettre que voici :

“ Monsieur le préfet,

“ J'ai l'honneur de m'adresser à votre bienveillance pour atténuer, dans la mesure du possible, les effets matériels d'une réclamation qui m'accable.

“ Je me suis marié à Marie-Thérèse, dite Borouille, enfant de l'Assistance publique, et j'ai vécu en bonne harmonie avec elle depuis bientôt vingt ans, consacrant tous mes soins à la gestion de la ferme la Pierre-de-Marbre, qui m'est échue en partage de biens.

“ J'ai lutté jusqu'à ce jour avec persévérance, au milieu des crises agricoles sans cesse renaissantes, pour ne pas faire de dettes et vivre honorablement.

“ Mais, malgré tous mes efforts, nous ne vivons qu'au jour le jour, nous sommes au bout de nos ressources, et voici, monsieur le préfet, que je suis menacé de la ruine complète par les poursuites qui vont m'être faites à la requête des Contributions directes, dans les circonstances suivantes :

“ Ma femme, avait de son premier mariage, un enfant que l'Assistance publique, sans pitié pour elle et sans écouter ses supplications, lui avait enlevé sous prétexte de l'éloigner de tous mauvais exemples futurs. Cet enfant a été élevé aux frais du département.

“ Je n'ignorais pas l'existence de cet enfant, mais je supposais que l'administration s'en était définitivement chargée. Et elle vient de m'envoyer la sommation ci-jointe pour lui payer la somme de 2,588 francs, montant de l'entretien de l'enfant. Cette réclamation me met au désespoir, car je suis dans l'impossibilité absolue de payer en ce moment une somme aussi considérable.

“ Oserai-je ajouter, monsieur le préfet, que je trouve cette réclamation absolument injuste.

“ J'espère, monsieur le préfet, que prenant en considération ma situation, vous donnerez l'ordre de suspendre les poursuites, car je ne pourrais éteindre cette dette envers l'administration, même par des versements mensuels...”

Et en signant sa lettre et en mettant sous enveloppe, Jean Violaines répétait :